



**ORDRE du JOUR**  
du **CONSEIL MUNICIPAL**  
du **27 SEPTEMBRE 2016** à 18h30

	<b>TITRE DE LA DELIBERATION</b>	<b>RAPPORTEUR</b>
<b>N°1</b>	Délégations consenties par le conseil municipal à Monsieur le Maire au sens de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales. ANNULE et REMPLACE la délibération N°2014-04-006 du 16 avril 2014	Monsieur Joseph COULLOMB
<b>N°2</b>	Demande de fonds de concours TBI – demande de subvention	Monsieur Aurélie FOUCHARD
<b>N°3</b>	Autorisation donnée à Monsieur le Maire à signer l'avenant N°1 à la convention-cadre de fonctionnement du service « Plateforme des Communes » commun à Nîmes-Métropole et aux communes membres	Monsieur le Maire
<b>N°4</b>	Décision modificative N°1 – Budget général	Madame Elisabeth METRAZ-BRUNAND
<b>N°5</b>	Approbation du règlement d'attribution du repas et du colis destinés aux aînés	Madame Muriel BURST
<b>N°6</b>	Désignation d'un nouveau membre au Conseil d'Administration du CCAS suite à démission d'un des membres	Monsieur le Maire
<b>&amp;</b>	Compte-rendu des décisions municipales prises par Monsieur le Maire en vertu des dispositions de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales	

Le Maire de Milhaud  
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération « NIMES METROPOLE »



  
**Jean-Luc DESCLOUX**